

Recherches sociographiques



Jean-Claude THIBODEAU et France LAMONTAGNE, *Le Québec à l'heure du développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 134 p.

Christiane Gagnon

Volume 54, Number 3, September–December 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021015ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021015ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, C. (2013). Review of [Jean-Claude THIBODEAU et France LAMONTAGNE, *Le Québec à l'heure du développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 134 p.] *Recherches sociographiques*, 54(3), 596–598.
<https://doi.org/10.7202/1021015ar>

constellation relevait plutôt du trou noir entre les élections. L'ouvrage nous oblige à remettre en question cette idée reçue. Entre les périodes électorales, la famille libérale restait bien vivante et active grâce aux clubs, lieux de rencontre, de socialisation et, disons-le, de sollicitation, et à une presse qui à l'époque ne cachait pas ses couleurs et dont la fortune, dans tous les sens du terme, suivait la courbe de popularité du parti.

Sur la fracture juridictionnelle quasi complète qui caractérise aujourd'hui la famille libérale, l'ouvrage offre d'utiles aperçus. On constate que durant les meilleures années du parti, les deux organisations collaborent étroitement, pour leur plus grand bénéfice mutuel. C'est après la Seconde Guerre mondiale que les choses se gâtent, et c'est l'organisation fédérale qui peut être considérée comme la principale responsable de cet état de fait. Si en 1964 l'organisation provinciale prendra l'initiative de se dissocier formellement de l'organisation fédérale, c'est bel et bien cette dernière qui porte la responsabilité de la rupture. À compter des années 1940, le parti fédéral abandonne la thèse traditionnelle du « Rouge à Québec, Rouge à Ottawa » au profit d'accommodements assez cyniques dont ses congénères provinciaux font les frais. En échange de la neutralité ou même de la collaboration active de l'Union Nationale lors des élections fédérales, les fédéraux renvoient l'ascenseur lors des élections provinciales. Le phénomène, qui n'est pas propre au Québec, préfigure bien la scène partisane contemporaine canadienne, caractérisée par une dissociation généralisée des partis sur une base juridictionnelle. C'est ainsi qu'on a vu en Colombie-Britannique, il y a une dizaine d'années, un premier ministre néodémocrate provincial, défait par le Parti libéral, connaître un « second début » sur la scène fédérale sous les auspices... du Parti libéral ! La carrière politique en arc-en-ciel des Charest et des Mulcair est moins originale qu'on ne le suppose. Paradoxalement, c'est la famille souverainiste québécoise qui a maintenu jusqu'au bout (au moins jusqu'à la débâcle de 2011) une solidarité inter-juridictionnelle abandonnée depuis longtemps par les partis fédéralistes.

Véritable somme sur le sujet, ce *sourcebook* de près de 800 pages fournira aux intéressés une riche matière qui saura inspirer – espérons-le – d'autres ouvrages, que l'on souhaite plus synthétiques.

Louis MASSICOTTE

*Département de science politique,
Université Laval.
louis.massicotte@pol.ulaval.ca*

Jean-Claude THIBODEAU et France LAMONTAGNE, *Le Québec à l'heure du développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 134 p.

Le titre suggère une ambition : positionner le Québec dans le mouvement international vers un développement durable. Toutefois, le contenu du livre, plus modeste, ne reflète pas le titre. Il s'agit plutôt des résultats d'une enquête auprès de 225 Québécois sur leurs « comportements verts » visant la protection de l'environnement.

Tout au long de l'ouvrage, une confusion est entretenue autour du concept de développement durable (DD), qui y est réduit à sa seule dimension environnementale. Or, le DD, tel qu'il a été accepté par l'ensemble de la communauté internationale depuis le rapport Brundtland (1987), est beaucoup plus que la prise en compte de l'environnement dans les comportements et décisions. Il comprend trois dimensions reconnues inextricables : sociale, économique et environnementale.

Depuis 30 ans, le concept a évolué et s'est précisé. Chez plusieurs auteurs et organisations, deux nouvelles dimensions, celles de la culture et de la gouvernance, se sont imposées comme consubstantielles au DD. Or, à aucun moment, le premier chapitre – intitulé « L'économie durable », celle-ci étant présentée comme synonyme du DD – n'y fait allusion. De plus, l'historique se limite à quelques-uns des Sommets de la Terre et conférences internationales, événements médiatiques qui sont loin de rendre compte de l'ensemble de la genèse et de la construction des nombreux enjeux de ce paradigme. Les généralités y sont fort nombreuses, ce qui laisse le lecteur averti sur sa faim. Dans les chapitres 2 et 3, les auteurs réduisent le DD à une série de gestes citoyens qui s'inscriraient dans un mouvement de « retour à la terre » : « Il semble évident, si on se fie aux résultats assez mitigés en matière d'interventions concrètes de ces grandes conférences que l'essentiel des actions concrètes devra venir de la base, des citoyens » (p. 21).

Là encore c'est la confusion, car le DD n'est pas sous la responsabilité d'un seul type d'acteurs : c'est plutôt dans la coordination/concertation entre acteurs, tant privés que publics, que réside l'un de ses défis majeurs. Les organisations de petite comme de grande taille, locales comme internationales, ainsi que les gouvernements qui adoptent des lois et des stratégies écoresponsables, dont celui du Québec avec sa loi 118, s'avèrent tout aussi incontournables pour l'émergence d'un autre modèle de développement. Le chapitre 4, véritable apport original du livre, porte sur l'enquête par questionnaire auprès des ménages quant à leurs habitudes en matière de recyclage, d'utilisation de produits plus verts, de consommation d'énergie, de transport, etc. Il s'agit en réalité plutôt d'un sondage, du type de ceux fournis régulièrement par l'actualité. Le chapitre le plus intéressant offre une analyse du sens de l'impact économique de ces habitudes. Toutefois, cette analyse se limite à une catégorisation de l'impact (neutre, négatif ou positif) par thème environnemental, sans qu'il soit par ailleurs défini au départ. De là, les auteurs passent, avec peu d'explications méthodologiques, à des « études de cas » (dont l'usage est peu fréquent en sciences humaines) et en arrivent à un tableau de synthèse sur les emplois directs et indirects de ces cas (ou plutôt des secteurs d'interventions). Le dernier chapitre, avant la brève conclusion, reprend l'idée d'une empreinte écologique passant par la mesure des écogestes des répondants au questionnaire, pratique maintenant fort répandue. De même, leur « indice de durabilité » est introduit rapidement, en moins d'une page, et sans référence aux ouvrages sur le sujet. Tout cela devant permettre « à chacun de prendre des décisions éclairées ».

Enfin, le ton pamphlétaire et normatif des auteurs se marie mal avec la démarche d'enquête dite scientifique. Le concept même de développement durable est dénaturé, car il est réduit à l'économie durable, à des effets économiques nationaux qui découleraient de pratiques individuelles écoresponsables. Ont été érudés

les principes et les enjeux du DD ainsi que ses caractéristiques, dont la complexité et l'interdépendance des dimensions et des échelles, de même que les actions de Québec (loi 118, Stratégie) pour l'atteindre, pour ne citer que quelques éléments de ce vaste paysage. Ce livre entretient donc l'ambiguïté à l'égard du paradigme social et scientifique du DD, ambiguïté mise plusieurs fois au banc des accusés par la communauté des chercheurs en sciences humaines.

Christiane GAGNON

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Chicoutimi.
christiane_gagnon@uqac.ca*

Aude-Claire FOUROT, *L'intégration des immigrants. Cinquante ans d'action publique locale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 241 p.

Au moment de rédiger cette recension, j'hésite encore sur la nature de sa contribution : un excellent livre de science politique ou une étude originale sur les politiques d'intégration ? Il s'agit à coup sûr d'un ouvrage de grande qualité, qui se lit de surcroît avec plaisir. Rédigé dans le sillage d'une thèse de doctorat remarquée mais ayant depuis été retravaillée et bonifiée de façon significative à la faveur d'un séjour au MIT, ce livre n'a qu'un seul défaut : celui de ne pas avoir un titre plus précis. Car l'action publique locale dont il est question couvre une longue période, et elle concerne deux municipalités québécoises distinctes, soit Montréal et Laval. Certes, ces deux villes hébergent à elles seules la majorité des immigrants admis au Québec (respectivement 500 000 et 75 000 en 2006). Mais leur destin en matière de politique d'intégration des immigrants est singulier, comme le montre fort bien l'auteure, qui a choisi de rendre compte de la divergence de leurs trajectoires. En fait, l'action locale en cette matière doit être décrite au pluriel et, pour comprendre la diversité des parcours des municipalités et de leurs partenaires, Aude-Claire Fourot propose une énigme, soit un schéma illustrant la chaîne argumentative permettant de suivre les différentes phases de l'action publique locale. À la différence des travaux de Kristin GOOD (2009) qui établissent un lien direct entre le degré de « réceptivité » des municipalités face à la diversité et la composition ethnoculturelle de leur population, l'auteur adopte une approche néo-institutionnelle de type historique qui tente à la fois de saisir l'ensemble des variables explicatives dans leur configuration institutionnelle et de repérer les moments décisifs qui séparent ces configurations et marquent des trajectoires institutionnelles différenciées. Après avoir retracé la mise à l'ordre du jour progressive par les villes des préoccupations relatives à l'intégration des immigrants entre 1960 et 1985, l'auteure applique son schéma aux deux villes sélectionnées en suivant la mise en place d'une action publique locale jusqu'aux années 2000, puis son institutionnalisation jusqu'aux années 2010. Solidement appuyée par un travail d'archives, une recherche documentaire fouillée et une cinquantaine d'entretiens semi-directifs, la démonstration est fort éclairante et l'énigme résolue.